

Service Mandataire

Service d'aide humaine

EN MANDATAIRE : L'employeur c'est vous

Où nous trouver ?

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile

Pôle Adultes APF

Le service mandataire assure la gestion administrative de votre dossier d'employeur d'auxiliaires de vie.

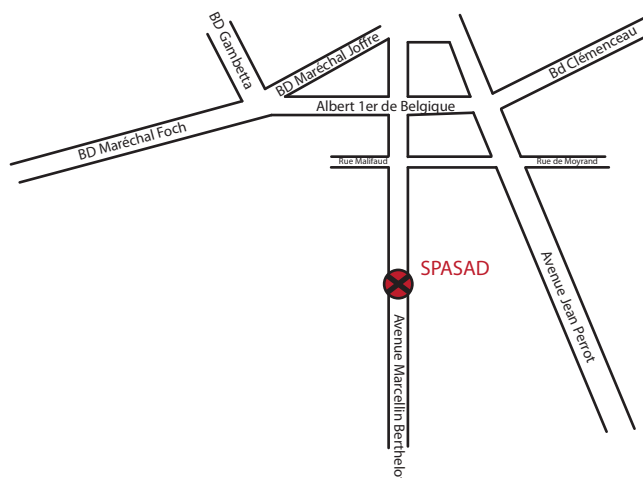
Les prises en charge peuvent être assurées 24h/24H tous les jours de l'année (week end et jours fériés compris)

Ses missions

- Organise le pré-recrutement des auxiliaires de vie.
- Etablit les contrats de travail, les fiches de paie
- Dispense des informations et conseils relatifs au droit du travail (licenciement, accident du travail, formation...)
- Mets à jour la convention du particulier-employeur

Une dimension relationnelle

- Ecoute et conseils permanents pour le suivi de vos prestations
- Participe, selon les demandes aux concertations avec les partenaires, les familles (médecin, assistante sociale, services tutélares...)



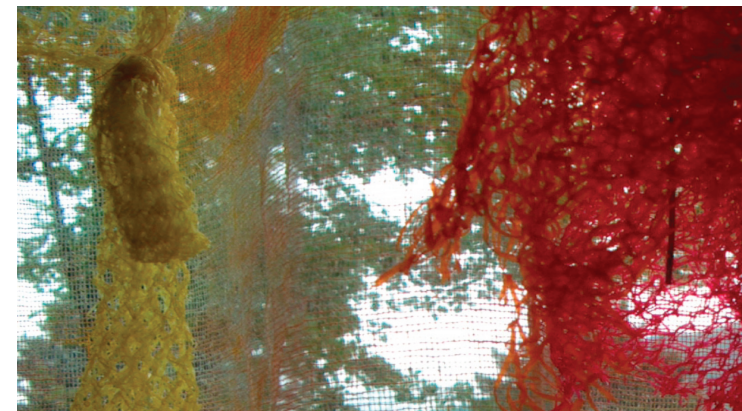
Service Polyvalent d'Aide et de Soins
à Domicile

21, avenue Marcelin Berthelot
38100 Grenoble

Tel : 04 76 88 16 50

Fax : 04 76 73 10 26

Blog : <http://apfechoweb.blogg.org>



Oeuvre collective des usagers

Graphisme : Muriel Naud - 2013

Accompagnement, Autonomie, soins à domicile
Accompagnement, Autonomie, soins à domicile



Le SPASAD

Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile

propose des services d'aide humaine et de soins pour des personnes en situation de handicap moteur. Il intervient sur le territoire de Grenoble et son agglomération

Le service collabore avec de nombreux partenaires (médicaux, paramédicaux, sociaux...)

Toute personne en situation de handicap moteur peut bénéficier des services proposés

Le SPASAD propose

- Des prestations 24h/24h
- Un service de soins infirmiers pour des prises en charge coordonnées (soins et aide humaine)

Service prestataire

Service d'aide humaine

EN PRESTATAIRE : Le service est l'employeur

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

- Du personnel formé qui intervient dans le respect de la vie privée et de l'intimité de chacun, quels qu'en soient les besoins (hygiène, santé, prévention...)
- Des soins qui correspondent et s'adaptent à chaque situation

Horaires

De 7h à 23h tous les jours de l'année (week end et jours fériés compris)

Missions

- Evaluer et mettre en place des prestations en aide humaine (lever, toilette, coucher, habillage, aide à la prise des repas...)
- Atténuer une incapacité
- Développer, maintenir des acquis
- Accompagner vers la vie sociale

Une dimension relationnelle

- Suivi des prestations
- Lien avec les partenaires et la famille (médecin, assistante sociale, services tutélaires)
- Coordination entre les professionnels et l'utilisateur

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

- Une équipe qualifiée et encadrée
- Une infirmière coordinatrice, une équipe d'aides soignants répondent aux besoins des personnes aidées en matière de prévention, de soins d'hygiène, de soins médicaux, de conseils pour des aides techniques
- La prise en charge des soins médicaux est assurée par des cabinets d'infirmiers libéraux avec qui le service signe une convention
- L'admission au sein du SSIAD se fait sur prescription médicale